

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JANVIER 2019**

## **à 19H00 A CHARLIEU**

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M GROUILLER Jean-Paul, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno (arrivé à 19h09), M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUZELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h10), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Excusés : M CHETAIR René, Mme MONTANES Véronique, Mme VAGINAY Hélène, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : M ANTOINAT Guy (Le Cergne)

<b>TABLEAU DES VOTES</b>	
	<b>Début de séance</b>
<b>Nombre de conseillers en exercice</b>	<b>37</b>
<b>Nombre d'absents non remplacés</b>	<b>10</b>
<b>Nombre de présents</b>	<b>27</b>
<b>Nombre de pouvoirs</b>	<b>5</b>
<b>Votes comptabilisés</b>	<b>32</b>

M le Président présente ses vœux à l'ensemble des élus du territoire. Cette année est la dernière avant le renouvellement de mandat mais beaucoup de projets peuvent être encore mis en place dans les communes et l'intercommunalité. M le Président souhaite aussi que cette année au travers d'un rapport d'activités pluriannuel, serve aussi à mieux communiquer à la population l'usage de l'argent public au travers des différentes compétences.

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2018. M Jean-Victor THEVENET fait remarquer que les comptes rendus de bureau sont envoyés très tardivement, M. VALORGE s'en excuse et en assume la responsabilité.

Arrivée de M Bruno BERTHELIER et M Yves CROZET (34 voix)

### **Compte-rendu des décisions du Président :**

- Financement LEADER 2019 : solliciter une aide FEADER de 16 268,96 € sur la mission chef de projet LEADER d'un montant éligible de 20 336,20 €. Dans le cas où l'aide FEADER finalement programmée

engendrerait une nécessité d'augmenter le montant d'autofinancement sur le projet, la prise en charge sera faite par l'autofinancement de Charlieu Belmont Communauté.

- Attribution d'une subvention au titre de l'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente à M Anthony CHEVRETON : attribution d'une subvention d'un montant de 3 500 €.
- Remises gracieuses : une remise gracieuse de 52,64 € est accordée sur la redevance déchets ménagers 2018 après considération de la situation particulière de chacun des demandeurs.
- Subvention 2019 Sornin Jarnossin – Poste de technicien de rivière : une subvention de 16 800 € est sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour le suivi des actions en 2019 par le technicien de rivière du Jarnossin.
- Programme Bords de Loire 2019 : Poste de technicien de rivière : une aide est sollicitée auprès du FEDER à hauteur de 30 % et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 60 % sur le poste de technicien de rivière affecté au programme Bords de Loire.

## ⌚ DECHETS MENAGERS

- Avenant CITEC - changement de dénomination ESE France

M Henri GROSDENIS, Vice-Président en charge des ordures ménagères explique que la société CITEC ENVIRONNEMENT SA titulaire du marché de fourniture de bacs roulants pucés et pièces détachées, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, ayant modifié sa dénomination pour qu'elle devienne ESE France SA, un avenant a pour objet de constater cette modification aux fins d'enregistrement dans les registres du pouvoir adjudicateur.

**Proposition : autoriser M. le Président à signer l'avenant avec CITEC devenue ESE France pour le marché de fourniture de bacs roulants pucés et pièces détachées – aucun impact financier.**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- Citéo – (Ex éco-emballage) Eco-organisme qui prend en charge le recyclage des emballages - lance un appel à projet pour l'extension des consignes de tri pour lequel un dossier doit être déposé avant le 1<sup>er</sup> mars prochain. Cette extension permettra d'inclure dans les emballages les pots de yaourts et les films étirables entre autres. Dans un premier temps, la collectivité ne souhaitait pas répondre car son marché de collecte doit être refait en 2020 et le calendrier idéal affichait une extension des consignes à partir de 2021. Une présentation complète du dossier sera faite au prochain conseil. Cependant Citéo incite fortement les collectivités à répondre. Une communication sera faite dans tout le Roannais donc si notre Communauté de Communes ne participe pas, il sera difficile pour les usagers de s'y retrouver face aux différentes méthodes de tri. Pour M GROSDENIS, il semble donc compliqué de ne pas se positionner ; cependant un dossier conséquent est à monter dans un délai très court. Le service déchets ménagers travaille actuellement sur le ramassage des OM qui pourrait être fait tous les 15 jours et complété par la collecte des emballages en porte à porte. Cela permettrait d'éviter les dépôts sauvages au pied des bornes de tri et solutionnera le problème des bornes de certains secteurs qui sont régulièrement pleines. Cependant, cette hypothèse devra être comparée avec le maintien et le renforcement y compris la sécurisation des points d'apport volontaires.

## ⌚ TOURISME CULTURE

- Convention 2019 Roannais Tourisme

M Bruno BERTHELIER, Vice-Président en charge du tourisme, explique qu'en attendant que des décisions soient prises sur la gouvernance et l'organisation touristique du roannais, un avenant de prolongation d'une année de la convention avec Roannais Tourisme (association organisant la promotion et la commercialisation

des produits touristiques roannais) est proposé. Cet avenir prévoit également une hausse de cotisation pour passer à 1 € par habitant (0.78 € en 2018) ; Un budget prévisionnel est présenté ci-dessous :

## BUDGET PRÉVISIONNEL ROANNAIS TOURISME 2019

ACTIONS	DÉPENSES		RECETTES		
	Prévisionnel 2018	Prévisionnel 2019	2018	2019	
<b>ACTIONS DE PROMOTION EN TTC</b>					
INTERNET	9 590,00	3 690,00	CCI	10 000,00	7 000,00
EDITIONS	24 500,00	24 500,00	Participation Forez Est	0,00	4 505,59
SALONS	6 200,00	3 000,00	EPCI ROANNAIS [153 861]	120 011,58	153 861,00
PUBLICITE	4 000,00	6 000,00	ADHESION OTSI	13 847,49	13 847,49
PROMOTION CHASSE AU TRESOR	2 600,00	0,00	AUTOFINANCEMENT RT	23 000,00	23 000,00
<b>SOUS-TOTAL PROMOTION</b>	<b>46 890,00</b>	<b>37 190,00</b>	ADHESION PROS	8 940,00	8 695,92
<b>ACTIONS DE COMMERCIALISATION EN HT</b>					
MARCHE GROUPES ET SCOLAIRES	12 200,00	9 350,00	<b>FONDS PROPRES</b>	<b>74 070,93</b>	<b>0,00</b>
COFFRETS CADEAUX	32 735,00	4 935,00			
<b>SOUS-TOTAL COMMERCIALISATION</b>	<b>44 935,00</b>	<b>14 285,00</b>			
<b>SOUS-TOTAL ACTIONS</b>	<b>91 825,00</b>	<b>51 475,00</b>			
<b>POSTES</b>					
3 Postes (Direction, Commercial, Promotion)	122 000,00	125 000,00			
<b>STRUCTURE</b>					
LOCAUX ET ENTRETIEN	5 550,00	5 600,00			
FOURNITURES ET EQUIPEMENT	5 700,00	1 800,00			
TELEPHONIE / FAX / INTERNET	3 200,00	3 250,00			
AFFRANCHISSEMENT	1 000,00	1 000,00			
FRAIS DE DEPLACEMENTS	4 000,00	4 500,00			
HONORAIRES COMPTABLES	5 400,00	6 500,00			
ASSURANCES	2 480,00	2 550,00			
SERVICES BANCAIRES	1 000,00	1 000,00			
FRAIS DE RECEPTIONS	700,00	700,00			
FORMATION / MEDECINE DU TRAVAIL	2 100,00	2 100,00			
SOUS TRAITANCE / FRAIS DIVERS	1 630,00	1 750,00			
IMPOTS	3 285,00	3 685,00			
<b>SOUS-TOTAL STRUCTURE</b>	<b>36 045,00</b>	<b>34 435,00</b>			
<b>BUDGET GLOBAL</b>	<b>249 870,00</b>	<b>210 910,00</b>			
				<b>249 870,00</b>	<b>210 910,00</b>
					<b>-15,59%</b>

## PROPOSITION ACTIONS 2019



**Proposition : autoriser M. le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat avec Roannais Tourisme qui fixe la participation 2019 à 1€ par habitant et qui fixe le terme au 31 décembre 2019.**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **Subvention PASS'culture des 3 MJC**

Mme Isabelle DUGELET, Vice-Présidente en charge des services à la population explique qu'un Pass culture va être mis en place avec les 3 MJC du territoire afin de faciliter l'accès à la culture aux jeunes.

**Entre les MJC de Charlieu, Briennon et St Denis de Cabanne**

**Constat :**

Lors d'un diagnostic réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale avec la CAF et la Communauté de Communes, et suite à un constat de trois MJC, sur le territoire de la Communauté de Communes aucune proposition culturelle en spectacle vivant n'est proposée hormis les Féries et Féries une fois par an. Les établissements scolaires expriment aussi ce manque.

Les animateurs jeunes des MJC souhaitent que les jeunes fréquentant nos structures soient initiés à la Culture, par le biais de divers spectacles. Pour cela, il est proposé un panel de spectacles, avec un tarif préférentiel pour faciliter l'accès à tous, et permettre d'éveiller la curiosité de chacun.

Le programme est aussi fait pour découvrir des lieux atypiques et pleins d'histoire (Théâtre de Roanne, La Comédie de St Etienne, petites salles...)

**Objectifs généraux**

- Permettre à tous d'accéder à la culture
- Travailler en partenariat

**Objectifs opérationnels**

- Permettre à tous d'accéder à la culture
  - Favoriser l'ouverture culturelle
  - Permettre aux jeunes d'acquérir une culture personnelle
  - Promouvoir les ressources culturelles locales
  - Sensibiliser aux différents arts
- Travailler en partenariat
  - Favoriser le travail en partenariat entre les 3 MJC du territoire et le lycée de Charlieu
  - Entre certaines structures « culturelles »

**Mise en place**

- Mise en place d'un pass culture permettant une accessibilité financière à la culture
  - \* Identifier les différents lieux ou festivals locaux (théâtre de Roanne, Chouette festival, la Comédie de St Etienne, salle du Grand Marais...)
  - \* Proposer une programmation variée (danse, comique, théâtre...)

**Les moyens**

- Mise à disposition d'un animateur de chaque structure
- 2 minibus
- Participer à la création du projet pédagogique et de la convention
- Participer à la création de la programmation

## Evaluations

- Impact en nombre de jeunes
- Retour des familles/des jeunes

### Budget Prévisionnel PASS CULTURE

Dépense		Recette
Spectacles :	Transport	participation jeunes 400
	Noshow-St Etienne- 100	
	Un Poyo Rojo-Renaison- 100	Com-Com 500
	Les fouteurs de Joie -Mably 100	AD 500
	UBU-Charlieu 60	CAF 100
	Kata-Roanne- 60	
	Jamel-Riorges- 400	
	Sous les papiers, la plage-St Symphorien 50	
	Sous total 870	
	transport minibus+ bus 500	
	valorisation temps de travail 500	
	Communication 130	participation des MJC 500
	Total 2000	total 2000

**Proposition : apporter une subvention de 500 € à titre expérimental sur l'année 2019 pour cette action (versement à la MJC de Charlieu), demander un bilan de l'action, dire que cette somme sera prévue au budget principal sur l'enveloppe des manifestations culturelles.**

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

#### - Subvention projet avec la Comédie de St Etienne au Lycée Jérémie de la Rue par la MJC de Charlieu

Mme Isabelle DUGELET, Vice-Présidente en charge des services à la population, présente le projet qui sera mis en place avec la Comédie de St Etienne, la MJC de Charlieu et le lycée Jérémie de la Rue.

M Bruno BERTHELIER demande si les autres lycées du territoire participent à ce projet. Mme Isabelle DUGELET répond qu'ils pourront être associés plus tard mais que pour cette 1<sup>ère</sup> édition seul le lycée Jérémie de la Rue est partie prenante. M René VALORGE souligne qu'il est important de faire la promotion des actions soutenues par la Communauté de Communes.

### Projet accueil Comédie de St Etienne UBU Lycée Jérémie de la Rue – MJC Charlieu

#### Constat :

Lors d'un diagnostic réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale avec la CAF et la Communauté de Communes, et suite à un constat de trois MJC, sur le territoire de la Communauté de Communes aucune proposition culturelle en spectacle vivant n'est proposée hormis les Féries une fois par an.

Les établissements scolaires expriment aussi ce manque.

#### Objectifs généraux

- Permettre à tous d'accéder à la culture
- Travailler en partenariat

#### Objectifs opérationnels

- Permettre à tous d'accéder à la culture
  - Favoriser l'ouverture culturelle
  - Permettre aux jeunes d'acquérir une culture personnelle en lien avec le programme scolaire

- Sensibiliser aux différents arts
- Travailler en partenariat
  - Favoriser le travail en partenariat entre le lycée de Charlieu et la MJC
  - Entre certaines structures « culturelles »

## Mise en place

- Permettre à tous d'accéder à la culture
  - Accueillir un spectacle à Charlieu avec deux représentations (une séance scolaire et une représentation tout public) à des tarifs très bas.

## Les moyens

- Une salle de spectacles, des conditions d'accueil d'une équipe artistique
- Un hébergement, repas
- Des temps de rencontres et d'échanges avec les élèves et adhérents de la MJC
- Travailler en partenariat
  - Mieux connaître et mieux utiliser les ressources et les compétences du Lycée et de la MJC de Charlieu
  - Participer à la création du programme de trois jours de présence de l'équipe artistique du 27 au 30 mars 2019
  - Participer à l'accueil de l'équipe artistique

## Actions avec le lycée Jérémie de la Rue

Classes de 1<sup>ère</sup> – 130 élèves – 4 classes

1<sup>ère</sup> lycée pro en gestion administrative et électricité – 2 classes – 40 élèves

Représentation scolaire le jeudi 28 mars à 14 h.

A l'issue les deux classes lycée pro restent :

- Echange d'1/2h avec l'équipe artistique
- 1/2h en deux groupes
  - Classe gestion administrative, rencontre avec Clémentine Crozet responsable de La Comédie itinérante sur la présentation des métiers de production, administration dans le spectacle vivant
  - Classe électricité, rencontre avec le régisseur général de La Comédie itinérante sur les métiers techniques du spectacle

Vendredi 29 mars

- 15h-17h en parallèle deux ateliers rencontre et pratique théâtrale pour 2 classes avec deux comédiens du spectacle
- 15h-16h rencontre pour 1 classe, retour sur le spectacle avec un comédien accompagné de la responsable de La Comédie itinérante – directement dans la salle de classe
- 16h17h rencontre pour 1 classe, retour sur le spectacle avec un comédien accompagné de la responsable de La Comédie itinérante – directement dans la salle de classe

De cette façon tous les élèves pourront rencontrer l'équipe du spectacle.

## Actions tout public – MJC

Mercredi 27 mars – 15h30/17h – Atelier de pratique théâtrale

Public cible : atelier ado de la MJC + les membres du nouvel atelier théâtre du lycée

Vendredi 29 mars – repas des savoirs

Temps informel de rencontre entre les usagers de la MJC et l'équipe artistique du spectacle

## Les moyens

- L'implication du secteur jeune et un CPE du lycée sur l'accueil de la compagnie, les adhérents de la MJC

## Evaluations

- Impact en nombre de jeunes
- Retour des familles/des jeunes

## PREVISIONNEL UBU 27 AU 30 MARS

Lycée Jérémie de la Rue/MJC Charlieu-Comédie de St Etienne

DEPENSES		RECETTES		
CACHET ARTISTIQUE	2533			
MJC	1583	BILLETERIE MJC	90*10	900
LYCEE	950		30*5	150
		PARTICIPATION LYCEE 170 élèves		2042
FRAIS ANNEXES	2184	950 lycée+la moitié des frais annexes MDL		
Hébergement - Gites	940			
Repas forfait - autonomie	820			
petit déjeuner	100	SUBVENTION		
		Mairie		500
		Communauté de Communes		500
droits auteurs	324	Crédit Mutuel		500
Communication pub-frais divers	375	Département		500
TOTAL	5092			5092

**Proposition : soutenir cette initiative à hauteur de 500 € verser à la MJC de Charlieu au titre du développement culturel pour la jeunesse, dire que cette somme sera prévue au budget principal sur l'enveloppe des manifestations culturelles.**

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

## ↳ SOCIAL SERVICES

- Co-financement étude de besoins par la MJC de Charlieu en vue de la labellisation en espace de vie sociale en intégrant une vision territoriale

# FICHE ACTION

## **Titre de l'action/Descriptif :**

Animation de la Vie Sociale sur Charlieu et ses communes alentours.

Accompagnement collectif pour l'élaboration d'un projet d'animation sociale dans le cadre de la CTG Charlieu Belmont (Ajuster le diagnostic et co-construire des perspectives d'actions)

## **Objectifs Généraux et Objectifs Opérationnels :**

### **✓ Partager et compléter le diagnostic :**

- En partageant collectivement les attendus communs autour de la fiche thématique Animation de la Vie sociale
- En complétant les besoins non satisfaits sur les thématiques familiales, intergénérationnelles à vocation sociale du territoire,
- En repérant des acteurs et des actions non inventoriés,
- En s'appuyant sur les éléments de diagnostic existants SADVS, SDSF
- En identifiant les conditions de réussite partagées

### **✓ Co-construire un projet d'animation sociale sur Charlieu et alentours**

- En proposant un processus méthodologique de co-construction de projet d'animation de la vie sociale
- En travaillant la projection collective
- En proposant des outils de collaboration

Les étapes	Objectifs	Les résultats attendus	Calendrier prévisionnel
1. CADRAGE	<p><b>Cadrer et objectiver l'accompagnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajuster le processus d'accompagnement</li> <li>- Déterminer les premières dates d'intervention</li> <li>- Identifier l'ensemble des acteurs mobilisables</li> <li>- Définir les livrables attendus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cadre de l'accompagnement</li> <li>- Un calendrier prévisionnel pour faciliter l'engagement des acteurs</li> <li>- La liste des acteurs à solliciter pour la démarche.</li> <li>- La mobilisation des membres du COPIL</li> </ul>	Janvier 2019 ½ journée
2. EVALUER COMPRENDRE LE CONTEXTE ET SES ENJEUX,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'engagement des partenaires et acteurs mobilisables (élus, techniciens, acteurs sociaux, sportifs, culturels, chefs d'entreprises, commerçants, gendarmeries, ...)</li> <li>- Définir des hypothèses au regard des premiers éléments de diagnostic.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le périmètre de l'évaluation avec les 2 EVS du territoire</li> <li>- Un regard commun</li> <li>- La mobilisation des acteurs dans une démarche collective</li> </ul>	Février/Mars 2019 2 jours soit 4 demi-journées
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire collectivement les outils pour affiner l'état des lieux : (questionnaire, récolte dans l'espace public, « fresque citoyenne » ...)</li> <li>- Animer les outils de diagnostic (réunions collectives, enquête, entretiens, ...)</li> <li>- Confirmer, infirmer les hypothèses</li> <li>- Identifier les besoins non satisfaits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil des données nécessaires pour affiner le diagnostic de départ.</li> <li>- Engagement des acteurs dans la construction d'un regard appréciatif partagé.</li> <li>- Un état des lieux commun et partagé par tous</li> </ul>	
3. ANALYSER-INTERPRETER POUR DEFINIR UN PLAN D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager les résultats pour que chacun se les approprie et poursuive la démarche</li> <li>- Définir des perspectives d'actions dans le cadre d'une animation de la vie sociale en réponse aux besoins identifiés</li> <li>- Evaluer l'ensemble du processus</li> <li>- Mesurer le résultat de l'accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de la mobilisation collective</li> <li>- Une feuille de route pour la mise en place d'une politique sociale sur Charlieu et alentours proches</li> <li>- Une évaluation globale de l'accompagnement</li> </ul>	Avril-Mai 2019 2,5 jours soit 5 demi-journées (dont la « restitution publique »)

Coût de l'étude : 6 654 €

La demande prise en charge partagée est faite auprès :

de la ville de Charlieu de 2218€,

de l'Association de MJC de la Loire de 2218€

et de la Communauté de Communes de Belmont Charlieu de 2218€

Mme Isabelle DUGELET, Vice-Présidente en charge des services à la population, explique que suite à la fermeture du centre social de Charlieu en 2014, les ateliers d'échanges de savoir sont maintenant réaliser à la MJC de Charlieu. Il convient de réaliser une étude de besoins en vue de sa labellisation en espace de vie sociale. L'obtention de ce label permettra à la structure de recevoir des aides supplémentaires de la CAF. Un bureau d'études fera une analyse des besoins du territoire.

Mme Christiane LONGERE demande pourquoi cela n'est pas compris dans la convention qui a été mise en place avec la CAF. Il faut refinancer une étude complémentaire qui semble faire double emploi. Mme Isabelle DUGELET répond que la mise en place de cet espace permettra d'obtenir des subventions supplémentaires et que la CAF avant de se positionner, exige une étude très poussée (avec davantage d'exigence que par le passé). M Bruno BERTHELIER ajoute qu'un local a été mis à disposition par la commune de Charlieu dans

lequel des travaux devront être effectués car non adapté actuellement. Cette étude est fastidieuse mais nécessaire pour le territoire.

**Proposition : apporter une subvention de 2 218 € à la MJC de Charlieu porteuse de cette étude sur l'animation de la vie sociale.**

**Pour : 30**

**Contre : 1**

**Abstention : 3**

Pour mémoire : les 2 espaces de vie sociale labelisés sur le territoire (AFR à Pouilly sous Charlieu et la Maisonnée ADMR sur le secteur de Belmont) sont en phase de renouvellement d'agrément avec la CAF.

- **Rappel Assemblée des acteurs de la Convention Territoriale Globale le 31 janvier 2019**

- **Promeneur du Net** : Cette démarche mise en place par la CAF consiste à mettre en relations sur Internet des agents du secteur éducatifs, de l'animation avec des jeunes du territoire dans le but de les aider à mieux maîtriser cet outil et les conduire à en saisir les différents enjeux.

Les objectifs du projet sont de :

- Observer et repérer les pratiques numériques des jeunes,
- Entrer en relation avec les jeunes pour mieux répondre à leurs besoins, favoriser leur esprit critique,
- Prévenir des risques quant aux usages individuels et collectifs des outils numériques,
- Adapter les pratiques professionnelles d'accompagnement des jeunes.

Deux agents du territoire seront formés par la CAF pour un coût de 500 € chacun : Camille GAUTHERET du service enfance jeunesse et l'animateur jeune de la MJC de Charlieu.

**Proposition : autoriser M le Président à prendre en charge cette adhésion pour 1 000 € par an.**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

↳ **FINANCES PATRIMOINE**

- **Ouverture de crédits pour le remplacement du serveur informatique**

M le Président explique que le serveur donne des signes inquiétants de fatigue – son dimensionnement ne correspond plus aux usages actuels (serveur commun à tous les sites) – il y a lieu de prévoir l'investissement avant une panne définitive, qui serait très préjudiciable.

Il convient d'abonder le programme 65 Matériels informatiques du budget principal : 2183-65 de + 20 000 €. Le matériel sera acheté auprès de la société Performance mieux-disante qui sera en charge de l'installation, dans le cadre du contrat info-gérance.

Le soir du conseil un test de sonorisation de la salle est organisé. Le conseil valide le dispositif et demande que l'investissement soit réalisé à hauteur de 4 500 €.

**Proposition : autoriser M. le Président à engager, liquider et mandater des investissements sur le programme 65 du budget principal (article 2183-65) à hauteur de 24 500 €.**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **Dissolution et clôture du budget Tous FADELS**

M. FRACHISSE Vice-président en charge des finances explique que considérant que les actions et aménagements (ateliers relais en crédit-bail sur le secteur de Belmont en lien avec les anciens dispositifs

départementaux) affectés à ce budget sont achevés et qu'il n'est pas envisagé la création de nouveaux programmes, il est proposé au conseil communautaire de supprimer le budget annexe Tous FADELS au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les résultats de clôture de l'exercice 2018 seront donc à affecter au budget principal.

**Proposition : acter la dissolution du budget annexe « Tous FADELS » et prévoir que l'intégralité des résultats de l'exercice 2018 soit portée au budget principal.**

Pour : 34

**Contre : 0**

Abstention : 0

#### - Information taxe d'habitation 2018

M. FRACHISSE Vice-président en charge des finances présente un diaporama concernant les produits fiscaux de taxe d'habitation 2018.

## TAXE D'HABITATION

## Comment augmenter son produit fiscal

## 3 POSSIBILITES

- Augmenter le taux d'imposition
  - Supprimer certains abattements
  - Réviser les bases

# TAXE D'HABITATION Augmenter le taux d'imposition

### **Pas forcément la meilleure idée**

## Pourquoi ?

**Le taux est peut-être déjà élevé ? Voir document de l'observatoire...**

Avec la compensation ETAT, augmentation clairement ciblée

## **Renforcement de l'inéquité fiscale ?!**

## TAXE D'HABITATION Supprimer certains abattements

### **Peu de communes concernées**

#### **Abattement général à la base**

#### **Abattements supplémentaires pour personnes à charge**

#### **Abattement pour personnes de condition modeste**

## Décision communale et intercommunale

## Réviser les bases d'imposition

**Sans doute une bonne idée... Pourquoi ?**

## **Compensation par l'Etat**

## **Meilleure équité fiscale**

TAXE D'HABITATION Vigilance recommandée

## Listes d'anomalies non saisies en 2018 !

## Vérifier le produit perçu par rapport au produit attendu

EPCI : 016 CC DU PAYS DE CHARLIEU BELMONT	ARRONDISSEMENT : 42	TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CHARLIEU				
		N° 1259 FPU (1)	TAUX FDL 2018			
ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018						
<b>I-1 - PRODUIT DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) A TAUX CONSTANT :</b>						
CPE	Bases d'imposition effectives 2017 ①	Taux d'imposition de 2017	Taux d'imposition plafonné pour 2018	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 ①	Produit fiscal de référence (col. 4 x col. 2 ou col.3)	Pour information : Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants ②
	6 787 593	22,79	>>>	7 279 000	1 658 884	
<b>I-2 - RESSOURCES TH &amp; TF A TAUX CONSTANT :</b>						
	Bases d'imposition effectives 2017 ①	Taux d'imposition ou taux moyens pondérés de 2017 ②	Autre option : taux moyens pondérés des communes ③	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 ④	Produit fiscal de référence (col. 4 x col. 2)	
Taxe d'habitation	27 097 242	9,53		27 698 000	2 639 619	
Taxe foncière (bâti)	23 685 225	0,000		24 096 000		
Taxe foncière (non bâti)	1 188 734	1,89		1 204 000	22 756	
<b>II - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI</b>				<b>1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2018</b>		
Produit nécessaire à l'équilibre du budget	171 942	22 095	418 708	996 475	DORTP	119 732
Total allocations compensatoires			Produit global des PERI ⑤	Produit de la CFE ⑥		
Virement DIR		928 884	Produit attendu de la cotisation foncière des entreprises unique ⑦	Produit fiscal attendu Th+TF (à reporter au cadre II-2)		
<b>2. IMPOTATIONS ADDITIONNELLES (FISCALITE MIXTE) ⑧</b>				<b>3. TAUX VOTE AU TITRE DE LA CFE POUR 2018 ⑨</b>		
Coût moyen de ventilation proportionnelle (à exprimer avec 6 décimales)	Taux de référence (col.2 x col.3 x col.7)	TAXE VOTÉE ⑩	Produit communautaire (col.4 x col.5)	Réserve de taux réglementaires ⑪	TAXE VOTÉE ⑫	Taux mis en répartition ⑬
Produit attendu des cotisations d'habitation et foncière		Taxe d'habitation	0,140			
		Taxe foncière (bâti)	Produit de CFE unique (col.4 x col.13)			
		Taxe foncière (non bâti)	Si décision de modifier la durée d'éligibilité des taux, indiquer la nouvelle durée			
		Produit fiscal attendu Th+TF (à reporter au cadre II-2)				

Il explique que la Communauté de Communes a constaté qu'il manquait 50 000 € de produits fiscaux liés à la taxe d'habitation. Après avoir consulter les impôts, il s'avère que cela est dû au nouvel adressage réalisé sur plusieurs communes et de ce fait un certain nombre de foyers n'a pas reçu sa taxe d'habitation.

Mme Isabelle DUGELET explique que sur sa commune elle a constaté que plusieurs locaux commerciaux étaient en réalité habités. M FRACHISSE conseille aux communes de vérifier s'il n'y a pas un écart trop important entre le montant prévisionnel et le montant réellement perçu, et le cas échéant de faire une démarche auprès des services fiscaux.

#### - Ténement les halles :

M. FRACHISSE Vice-président en charge des finances, informe que la nouvelle convention a pour objectif de revoir les modalités de répartition des charges via une convention tripartite (convention qui remplacerait la « Convention Bâtiment des Halles » signée le 30 juin 2016) entre Charlieu-Belmont Communauté, la Commune de Charlieu et l'association « Au fil du temps » (gestionnaire des cinémas),

Dans le cadre d'un transfert de compétence et par délibération de la Communauté de Communes en date du 14 décembre 2007 (N°2006/N°150), une partie du bâtiment des Halles, propriété de la Commune de Charlieu, a été mis à disposition de la Communauté de communes par la commune de Charlieu. Charlieu-Belmont Communauté de communes et la Commune de Charlieu, occupent ainsi chacun une partie du bâtiment des Halles situé place St Philibert à Charlieu.

Partie Communauté de communes : médiathèque (gestion en régie) et cinémas (gestion confiée à l'association Au Fil du Temps).

Partie Commune de Charlieu : salle de spectacles.

Cette nouvelle formulation intègre le nettoyage des vitres mais aussi les regroupements de compteurs. La convention traite des travaux d'entretien et petites réparations mais aussi des grosses réparations sur les parties communes, des dépenses de fonctionnement individualisées et de celles passant par des compteurs communs (avec sous-compteurs).

La clef de répartition pour les dépenses mutualisées reste identique : 54 % pour la Communauté de Communes et 46 % pour la ville. La Communauté de Communes sera amenée à redemander à l'association « Au fil du temps » sa contribution aux charges à hauteur de 45 % de la part communautaire.

**Proposition : valider la convention tripartite à prendre avec la commune de Charlieu et l'association « Au fil du temps » pour la répartition des charges de la salle des Halles.**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### - Demande de Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux 2019

M VALORGE informe le Conseil Communautaire qu'en 2019 des travaux sont prévus au bâtiment technique (création de bureaux, vestiaires, espace modulable repas réunion, sécurisation des accès et modification de la sortie) ainsi que l'adaptation du local près du siège administratif afin qu'il puisse recevoir les archives. L'estimation de travaux est de 110 000 €. Le projet définitif sera finalisé par le maître d'œuvre AABT et présenté au prochain conseil

M. le Président propose de solliciter une DETR à hauteur de 30 %.

**Proposition : déposer une demande de DETR sur le projet de travaux du bâtiment technique communautaire à hauteur de 30%.**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### ↳ RESSOURCES HUMAINES

##### - Modification du tableau des effectifs (ouverture d'un poste de technicien)

M Pascal DUBUIS, Vice-Président en charge des ressources humaines, présente la modification du tableau des effectifs à apporter suite à la nomination d'un agent au grade de technicien.

FILIERE TECHNIQUE			
<u>Technicien Territorial :</u> - Technicien territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	TC	3	
- Technicien territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC	1	
- Technicien territorial	TC	2 3	Ajout d'un poste de technicien
<u>Adjoints techniques territoriaux :</u> - Adjoint technique principal de 1 <sup>ière</sup> classe	TC	1	
- Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC	4	
- Adjoint technique territorial	TC	4 3	Suppression 1 poste adjoint Technique à l'issue du stage
Agent de maîtrise	TC	2	

**Proposition : valider la modification du tableau des effectifs en tenant compte de l'ouverture du poste de technicien territorial au 1<sup>er</sup> février 2019.**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### ↳ DIVERS

##### - THD :

M. Jean-Luc MATRAY, Vice-président en charge du THD, rappelle que 3 réunions publiques ont eu lieu récemment. Des soucis d'identification de lieux sont rencontrés actuellement avec plusieurs gros opérateurs ce qui rend le raccordement compliqué. Il est important de prêter attention également aux discours parfois mensongers de certains opérateurs, il invite les communes à faire remonter les difficultés à Catherine FIORE ou directement auprès de lui.

## ANALYSE DES INDICATEURS

### VOIES AVEC DÉFAUTS DE NUMÉROTATION

*La CC Charlieu-Belmont présente une proportion de voies avec défauts de numérotation qui s'élève à 45,9% de l'ensemble des voies du territoire contre 43,5% en moyenne dans les EPCI de même type, 42,9% en Auvergne-Rhône-Alpes et 37,7% en France.*

*Ce type d'anomalies affecte 6 074 foyers et entreprises soit 44,9% de l'ensemble des foyers et entreprises du territoire contre 26,1% en moyenne à l'échelle des EPCI de même type, 24,9% en Auvergne-Rhône-Alpes et 18,3% au niveau national.*

### VOIES HOMONYMES

*La CC Charlieu-Belmont présente une proportion de voies homonymes qui s'élève à 0% de l'ensemble des voies du territoire contre 0,4% en moyenne dans les EPCI de même type, 0,2% en Auvergne-Rhône-Alpes et 0,4% en France.*

*Ce type d'anomalies affecte 0 foyers et entreprises soit 0% de l'ensemble des foyers et entreprises du territoire contre 0,4% en moyenne à l'échelle des EPCI de même type, 0,3% en Auvergne-Rhône-Alpes et 0,4% au niveau national.*

### POINTS ADRESSE NON NUMÉROTÉS

*La CC Charlieu-Belmont présente une proportion des points Adresse non numérotés qui s'élève à 33% des points Adresse du territoire contre 15,7% en moyenne dans les EPCI de même type, 16,2% en Auvergne-Rhône-Alpes et 10,7% en France.*

*Ce type d'anomalies affecte 3 966 foyers et entreprises soit 29,3% de l'ensemble des foyers et entreprises du territoire contre 15,6% en moyenne à l'échelle des EPCI de même type, 11,7% en Auvergne-Rhône-Alpes et 8,5% au niveau national.*

## 2 Processus d'adressage : les principales étapes

### Causes de blocage

- Adressage réalisé, mais pas de transmission au SNA et/ou SIEL
- Fichier non conforme
- Service National d'Adressage (SNA)/ La Poste : pas de retour sur la qualité des données fournies
- Des nouvelles adresses délibérées par la commune, non visibles dans le fichier SNA (délais de traitement )
- Des adresses écrites différemment entre le fichier de la commune et le fichier SNA (correction avant intégration dans le SIG fibre).
- Des adresses oubliées par la commune lors de son travail d'adressage
- Des parcelles non ou mal renseignées (la parcelle adressée n'est pas la parcelle bâtie)

Ci-après les éléments de l'avant-projet définitif de la tranche 4 :

**Pour le PM 16** (Villers / St Hilaire sous Charlieu et quelques prises sur Pouilly sous Charlieu / Jarnosse / Boyer)

APD : 537

PM16 : 551 prises – 12 estimations – 2 sites techniques = 537 prises

Prises

#### Etat et Nombre

Type	Nombre de bâti	Nombre de PTO
Armoire d'éclairage public	1	1
Bâtiment collectif	31	107
Bâtiment individuel	442	442
Bâtiment technique	1	1
<b>Total général</b>	<b>475</b>	<b>551</b>

#### BAL ou Estimation AU

Type de propriété	Nombre de PTO
BAL	539
ESTIMATION	12
<b>Total général</b>	<b>551</b>

**Pour le PM 17** (Cuinzier /Arcinges / Mars et quelques prises sur Ecoche/Jarnosse/Villers/Sevelinges)

APD : 755

*PM17 sur 2 armoires (551+227) prises – (19+3) estimations – 1 site technique = 755 prises*

#### Prises

##### Etat et Nombre

Type	Nombre de bâti	Nombre de PTO
Bâtiment collectif	29	61
Bâtiment individuel	467	489
<b>Total général</b>	<b>496</b>	<b>550</b>

#### BAL ou Estimation AU

Type de propriété	Nombre de PTO
BAL	531
ESTIMATION	19
<b>Total général</b>	<b>550</b>

#### Prises

##### Etat et Nombre

Type	Nombre de bâti	Nombre de PTO
Bâtiment collectif	16	26
Bâtiment individuel	187	200
Bâtiment technique	1	1
<b>Total général</b>	<b>204</b>	<b>227</b>

#### BAL ou Estimation AU

Type de propriété	Nombre de PTO
BAL	224
ESTIMATION	3
<b>Total général</b>	<b>227</b>

**Pour le PM 22** (Sevelinges / La Gresle / Le Cergne)

APD : 1266

*PM 22 : 1395 – 128 estimations – 1 site technique = 1266 prises*

## Prises

Etat et Nombre

Type	Nombre de bâti	Nombre de PTO
Bâtiment collectif	63	191
Bâtiment individuel	1164	1203
Bâtiment technique	2	1
<b>Total général</b>	<b>1229</b>	<b>1395</b>

BAL ou Estimation AU

Type de propriété	Nombre de PTO
BAL	1267
Estimation	128
<b>Total général</b>	<b>1395</b>

**Pour le PM 21** (sur Coutouvre et donc avec des prises pour Jarnosse et Boyer)

APD : 316

**Proposition : valider l'APD de la tranche 4 pour 180 prises supplémentaires sur un total de 2874 prises, fixer le montant de la participation à verser au SIEL conformément à la convention signée (délibération 2015-197) à 500 € la prise et dire que la dépense sera prévue en 2019 en investissement au compte 204 avec un amortissement sur 30 ans.**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **Topoguide** : M Bruno BERTHELIER rappelle aux communes de Maizilly et Nandax de transmettre très rapidement les informations à inclure dans le topoguide. Le 7 mars prochain les textes devront être finalisés. Certaines modifications devront être apportées pour les communes suivantes : Chandon, Mars, La Bénisson Dieu, St Nizier, St Pierre et Vougy.

- **Echanges autour de l'étude sur la dynamique des emplois agricoles**

**Rappel** : au cours de l'année 2018 la Chambre d'Agriculture a mené une étude sur la dynamique des emplois agricoles.

### Rappel des objectifs de l'étude



- **Soutenir la pérennité de l'activité agricole sur le territoire.**
- **Partager une connaissance commune :**
  - de la dynamique de transmission des exploitations agricoles,
  - des secteurs à risque de forte réduction d'actifs,
  - des futurs cédants.
- **Apporter de l'information aux futurs cédants pour le bon déroulement de leur départ en retraite et les sensibiliser à la transmission de leur exploitation.**
- **Définir un plan d'actions** concrètes visant à développer la transmissibilité des exploitations.



## Etape 1 : recensement des exploitations



4 Réunions intercommunales réalisées :  
Recensement des agriculteurs de + de 55 ans.

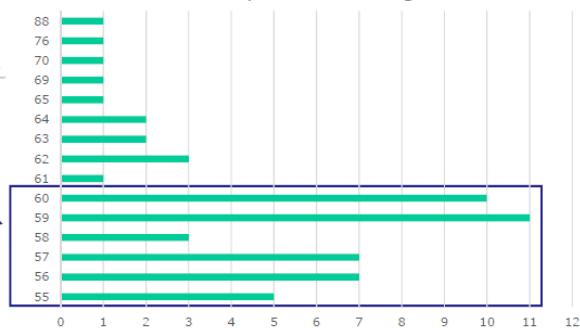


**56 agriculteurs recensés**

### Les exploitations en phase de transmission



Répartition des âges



77% de l'ensemble  
des EA en phase de  
transmission

## Etape 2 : visites individuelles



- 56 agriculteurs recensés > prise de contact pour rendez-vous individuel.

Actions	Nombre
Courriers envoyés	56
Nombre d'entretien réalisés dans le cadre de l'étude	21
Déjà vu au PAT	16
Refus	8
Cessé ou injoignable	7
Pas nécessaire	4

Total =  
données de 37  
exploitants

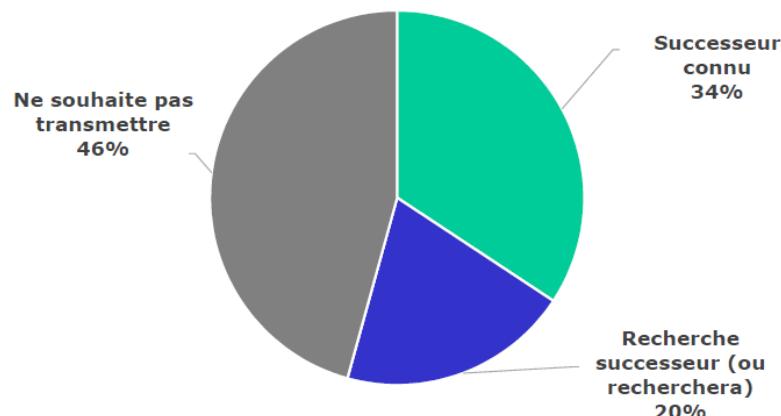
## Etape 2 : visites individuelles



### ● Plus value des entretiens individuels:

- Garantie de confidentialité, rapport de confiance, donner la parole et écoute,
- Pour l'agriculteur, c'est l'occasion de parler des difficultés rencontrées,
- Aborder, souvent pour la première fois, la question de la cessation d'activité et de la transmission,
- Forte mobilisation de tous les associés autour de la problématique de « départ en retraite/succession »,
- Compte-rendu individualisé avec Plan d'actions.

## La dynamique de transmission



## Transmissibilité des exploitations



Transmissible : 14 – **38 %**  
Transmissible sous conditions : 4 – **11 %**

49 %

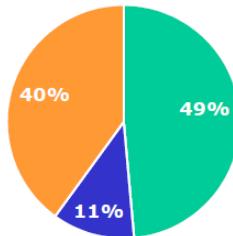
Non transmissible : 19 – **51 %**

→ 3 exploitations sont structurellement transmissibles mais les exploitants ne souhaitent pas transmettre.



On distingue **3 grands types d'exploitations** en phase de succession :

- Exploitations individuelles transmissibles.
- Les GAEC (père/fils ou frère/frère) qui ne souhaitent pas remplacer l'associé qui part en retraite.
- Petites structures non transmissibles (foncier/moyens de production insuffisants).



### Profil « GAEC sans remplacement » (père/fils ou fils/fils): 4 GAEC concernés.

- Sensibilisation collective (toutes exploitations) : visites bout de champs/visites d'exploitation et témoignages axés organisation du travail. A organiser par le comité de développement. Solutions possibles (groupement, salariat, organisation du travail).  
(> Dès la fin d'année 2018 : plusieurs visites à échelonner ensuite).
- Audit individuel sur l'organisation du travail (financement ?).

### Profil « EA transmissible : successeur connu et/ou en recherche » :

- « Ce n'est pas parce que le successeur est connu qu'il y aura succession effective » : à suivre de près, communiquer autour du stage reprise. Phoning de suivi des cédants : devenir de ceux qui ne sont pas rentrés dans le circuit stage transmission/RDI.
- Problématique des grosses structures et difficultés de reprise.
- « Comment laisser la place à un nouvel associé ? » (abordé en stage GAEC).

### Profil « petites structures, difficilement transmissible » : montrer aux cédants qu'il y a des porteurs de projet. Sensibiliser à la transmission / aux projets portés.

Possibilités de « visites adéquation site » pour envisager un changement de production. Envisager la transmission dès l'installation (inclure dans les stages installation, PPP ...).

### Tous profils confondus (> début d'année 2019) :

Temps collectif (formation ou autre) avec réflexion individuelle sur son exploitation et rapport à la transmission (développement personnel, rapport au changement, etc.), témoignages porteurs de projets et transmission réussie (hors zone de Belmont- Charlieu). Intervention de la MSA et OPA sur les dispositifs existants autour de la transmission (aides, Répertoire Départ Installation).

En second temps : organisation de « Cafés installation/transmission ».

**Initiative Loire** : 80% de réussite des porteurs de projets dans cette démarche (artisanat). Prévoir groupe de travail composé du CER, professionnel, banque, OPA > étude du projet : si OK : prêt d'honneur et garantie pour la banque. Signature en cours au niveau régional (Chambre). Solution pour les GAEC sans remplacement pour évaluer leur projet « comme une seconde installation ».

### Autres possibilités :

- Réserve foncière : rachat de fermes par la collectivité.

- Faire plus de lien entre le Point Accueil Installation/porteurs de projet et les futurs cédants identifiés.
- Communiquer sur le territoire de Belmont-Charlieu pour attirer les porteurs de projets.

Le document de restitution complet a été adressé à tous ainsi que le compte-rendu de la dernière rencontre concernant les propositions d'actions. M VALORGE indique que le groupe de travail sera amené à se rencontrer à nouveau pour proposer la mise en place d'actions.

- **Assemblée des maires le 7 mars 2019** : Transfert eau/assainissement – Une délibération sera proposée afin de s'opposer au transfert sur la base d'une charte entre communes et communauté.
- **DIF élus** : les élus qui souhaitent bénéficier d'une formation peuvent compléter le formulaire de demande de financement DIF élus. M VALORGE explique qu'il est probable que les maires soient contactés prochainement par le Centre de Formation des Elus.
- **Cabinet dentaire de Belmont** : L'activité marche très bien avec l'arrivée prochaine d'un stagiaire pour une durée de 6 mois. M VOLLE témoignera dans le prochain Mag.
- **Grand débat** : un échange aura lieu à Charlieu avec la population le 1<sup>er</sup> février 2019 de 13h à 20h. 1 salle par thème sera dédiée aux échanges.